

La Chaize infos

Décembre 2012



*Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
Sont heureux de vous inviter à la cérémonie des Vœux
Le samedi 12 janvier 2013 à 10h salle du Moulin Rouge*

Au programme :

- Diaporama retraçant les actions et événements 2012 puis les perspectives pour 2013.
- Discours de Monsieur le Maire.
- Mise à l'honneur d'une association et de bénévoles.
- Galette et vin d'honneur.

Le goûter des aînés

sera organisé le samedi 19 janvier à partir de 14h30 à la salle du Moulin Rouge.

L'animation sera assurée par « La Gazette du Titi ».

Cette manifestation est ouverte aux Vicomtais de plus de 65 ans et à leur conjoint(e). Des invitations individuelles sont adressées à votre domicile.

Dès réception, retournez au plus vite votre inscription.

Si vous n'avez rien reçu ou si vous avez égaré votre invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie (tél : 02 51 05 70 21)

Jean Nicou. Adjoint CCAS

Manifestations

Samedi 15 décembre : Arbre de Noël APEL

Dimanche 16 décembre :

Arbre de Noël Ecole Pierre Perret

Samedi 22 décembre : Repas de la Sainte-Barbe

ANNÉE 2013

Samedi 05 janvier : Belote Amicale Laïque Vicomtaise

Samedi 12 janvier : Vœux du Maire

Samedi 19 janvier : Goûter des aînés

Dimanche 20 janvier : Repas des AFN

Dimanche 27 janvier : Loto Club du 3ème âge de l'Amitié

Samedi 02 février : Soirée dansante SEA

Dimanche 03 février : Loto APEL Salle du Moulin Rouge

Samedi 16 février : Belote Club du 3ème âge de l'Amitié

Samedi 23 février : Concours de palets. Club de Palets

Dimanche 24 février : Repas Amicale Laïque Vicomtaise

Samedi 02 mars : Soirée dansante FEC

Dimanche 10 mars : Loto Amicale Laïque Vicomtaise

Vendredi 15 mars : Conférence organisée par l'APEL et l'ASP

Samedi 23 mars : Soirée West Cheyenne dancers

Vendredi 29 samedi 30 et dimanche 31 mars : représentations théâtrales. Acte 1

Vendredi 05 et samedi 06 avril :

Représentations théâtrales. Acte 1

Samedi 06 et dimanche 07 avril :

Printemps des Artistes



Bonne année 2013



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 9 octobre 2012

DÉCISIONS :

Choix de l'aménageur pour la plate-forme de cirque :

Suite au rapport détaillé et présenté par le cabinet Susset et après négociation, il apparaît que l'offre la mieux disante validée par la CAO est celle de la société ASA TP pour un montant de 62 000.00 € HT, soit 74 152 € TTC (taux à 19.60 % TTC).

Inscription du sentier « le noyer » au PDIPR (Plan Départemental d'itinéraires de Promenade et de Randonnée) sans contrepartie financière :

Il est proposé d'inscrire le sentier « Le Noyer » au PDIPR sans contrepartie financière. Cette inscription permet d'autoriser le balisage de l'itinéraire empruntant les chemins selon les recommandations faites par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Vendée (Charte Officielle du Balisage et de la Signalisation, édition Fédération Française de la Randonnée Pédestre 2006).

Il est souligné unanimement le temps et l'énergie consacrés par les baliseurs pour assurer le marquage des itinéraires.

Exclusion du PLU :

Il est demandé au Conseil Municipal d'exclure du champ d'application du droit de préemption urbain les parcelles du lotissement « Les Aquarelles 2 » ainsi que les lots 1, 2 et 10 à 20 du lotissement « Le Clos Beauséjour 2 ».

Semaine de l'arbre 2012 :

Le Conseil Général de la Vendée poursuit sa politique sur l'environnement et à cet effet, organise avec les collectivités, les exploitants, les propriétaires, une nouvelle opération départementale pour encourager les plantations d'arbres, de haies, de bosquets, etc... La commune de La Chaize-le-Vicomte a candidaté durant plusieurs années avant d'être finalement retenue. La Chambre d'Agriculture est chargée de constituer les dossiers pour cette action. Le lycée nature se propose de participer à la plantation de ces arbres sur la commune.

Choix du prestataire de logiciels de comptabilité et d'Etat civil :

Après analyse des propositions par un groupe de travail, conformément au cahier des charges transmis, il apparaît que l'offre la mieux disante est celle du prestataire Berger Levraut. La période d'engagement retenue est de 5 ans renouvelable une fois, pour un montant de 9 970 € HT en investissement et de 4 266, 48 € HT en

fonctionnement pour la première année, soit un coût total de 14 236,48 € HT (hors option éventuelle). Sur 5 ans, le montant total s'élève à 31 302,40 € HT ; sur 10 ans à 52 634,80 € HT.

Il est précisé que le choix de ce prestataire est en partie justifié par la qualité de conseils de ce prestataire, mais aussi par la qualité de son SAV. La stratégie développée au sein de la collectivité est avant tout de gagner en productivité, et d'utiliser un logiciel utilisé par une majorité de communes membres de l'agglomération.

Budget communal : décisions rectificatives n°4 au budget primitif 2012 :

Des travaux relatifs au columbarium nécessitent un financement de 5 000 € supplémentaires sur le budget prévisionnel. Il est proposé de diminuer l'opération investissement voirie de 5 000 € pour alimenter d'autant celle du cimetière. Par ailleurs, l'aménagement de l'emplacement pour l'école de cirque nécessite de prévoir des budgets nécessaires en investissement à hauteur de 76 500 €.

Signature de la charte qualité préférence commerce 2013/2014 pour les commerces et services de la commune :

La nouvelle charte prévoit d'attribuer le label pour une durée de 2 ans. Les coûts de participation pour les lauréats sont de 240 € HT pour les commerces et services, et de 270 € HT pour les brasseries et les restaurants. La commune contribue à hauteur de 50 % de la participation attribuée aux bénéficiaires de ce label.

Choix des entreprises pour les travaux de finitions du lotissement de l'Herbrère :

L'offre la mieux disante validée par la CAO est l'entreprise SACER ATLANTIQUE pour le lot n° 1 « voirie » pour un montant de 98 493.50 € HT. L'offre la mieux disante validée par la CAO est l'entreprise ALLIANCE PAYSAGE pour le lot n° 2 : espaces verts pour un montant de 8 849.62 € HT.

Emploi de deux adjoints d'animation pour accompagner l'éducateur sportif pendant les vacances de la Toussaint

DATE DU PROCHAIN CONSEIL : 22 janvier.

Encore plus d'infos...



Sur le site de la commune : www.lachaizelevicomte.fr,
retrouvez d'autres photos et articles.

Infos des Elus

Le conseil municipal enfant (CME), c'est reparti pour l'année scolaire !

Pendant une campagne très active dans chaque établissement, les candidats ont fait valoir leurs projets et défendu avec conviction devant leurs électeurs, les enfants des classes de CM1 et CM2, ce qu'il leur tenait à cœur pour contribuer à l'amélioration de la commune et de leur environnement.

L'enjeu pour les futurs élus étant très fort, bien souvent trois candidats sollicitaient les suffrages pour un seul siège. Preuve est faite que les jeunes s'approprient les affaires de citoyenneté et s'emparent de l'outil démocratique quand on le met à leur portée.



Sont élus : Clara Epaud, Dimitri Barret, Ethan Bouchet, Léa Rhé, Axel Ferchaud, Evan Allain, Thomas Tesson, Victorine Auguin, Nolan Babin, Emeline Cailleaud, Enzo Marsaud, Nathan Blaineau, Marie Bourhis, Martin Bariteau, Manon Traineau, Elie Soulard.

Trois commissions ont été créées : Culture-Loisirs, Sécurité - Prévention - Communication, Environnement-Développement durable. Chaque élu enfant accompagné d'élus adultes siège dans l'une d'entre elles. Les projets retenus seront travaillés au sein de ces commissions.

Jean Nicou.
Adjoint Animation jeunesse

Foyer des jeunes, en route pour de nouvelles aventures !

Une première assemblée générale n'avait pas permis de réunir l'ensemble des compétences et des disponibilités présentes sur notre commune mais le vendredi 16 décembre 2012 lors d'une AG extraordinaire le foyer des jeunes vicomtais a constitué son conseil d'administration.



Il est composé d'une nouvelle équipe alliant quelques jeunes qui renouvellent leur mandat et d'un bon nombre de nouveaux apportant leur envie, leur dynamisme et leur diversité.

Les représentants des adultes seront désignés très rapidement lors d'une prochaine réunion du comité de pilotage.

Les membres élus du conseil d'administration pour l'année qui vient sont les suivants : Léa Rayneau, Lisa Gigaud, Mathias Roulet, Cloé Loizeau, Laurie Barret, Martin Roulet, Arnaud Soulard, Samuel Grellier, Baptiste Avril, Quentin Loizeau, Dany Guilloteau, Joris Barret et Clément Siret.

Vous êtes jeune vicomtais, vous avez 14 ans et plus, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de jeunes déjà en place.

Jean Nicou.
Adjoint Animation jeunesse

Nouvelle entreprise

MÉTAL ARTIST M. Thomas Fétiveau

Forgeron d'art. Créations personnelles ou travaux sur mesure : tables, meubles, étagères, lampes, déco ...
Pièces uniques.

Le Curin
Tél : 06 87 10 03 63

Christine Rambaud-Bossard. Adjointe Actions économiques



Infos des Elus

ZAC « le Redoux ».

Afin de répondre à ses besoins de développement démographique, la commune a décidé d'engager en 2009 des études préalables à l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitation à l'Ouest de l'agglomération au lieu-dit "Le Redoux".



L'objectif de ces études était, notamment, de définir un projet urbain de qualité, basé sur la prise en compte des espaces naturels du site qui couvrent une vaste superficie de 34 hectares entre le Bourg et la future voie de contournement Ouest de l'agglomération.



Compte tenu des enjeux identifiés pendant la phase de diagnostic et de conception réalisée par le cabinet d'architecture et d'urbanisme KESSLER associé aux bureaux d'études SUSSET et ATLAM, la commune a décidé d'ouvrir progressivement le secteur du Redoux à la construction dans le cadre d'une procédure d'urbanisme spécifique dénommée Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.).

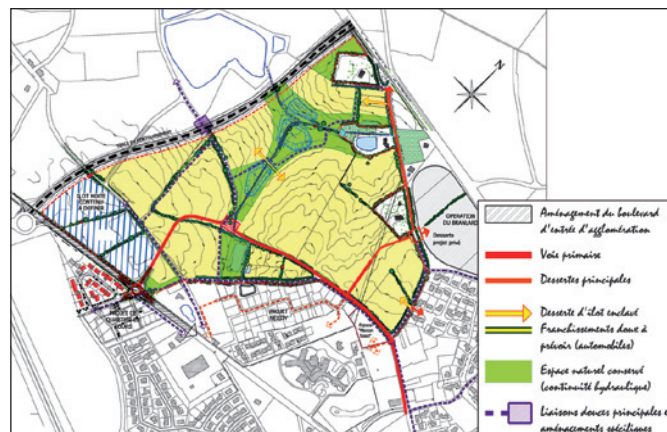
Cet outil permettra à la commune de maîtriser, entre autres :

- La qualité et la cohérence des aménagements publics qui seront réalisés,
- La réalisation de plusieurs tranches d'aménagement afin d'offrir le nombre de lots uniquement nécessaires au développement démographique de la commune,
- La densité des constructions qui sera dans le cadre d'un projet urbain de qualité augmentée par rapport aux lotissements actuels afin d'être conforme aux objectifs du SCOT du Pays Yonnais,
- Une programmation de logements en lots libres et en logements sociaux,
- La préservation des espaces naturels et sensibles situés dans l'emprise de la ZAC,
- La création de cheminement doux permettant de relier les nouveaux quartiers au Bourg.

La mise en œuvre d'une procédure de ZAC se réalise en plusieurs phases :

- Une phase de concertation avec le public pendant laquelle sont présentées les études préalables afin de recueillir l'avis de la population. Pour la ZAC du Redoux, cette phase de concertation s'est déroulée entre mai 2010 et mai 2011 et a permis de prendre en compte ou de répondre à des observations concernant les conditions de raccordement des voies et chemins existants pour la circulation des engins agricoles, les conditions d'accès routier au secteur, la prise en compte de l'environnement et des paysages, la gestion hydraulique de la future opération ainsi que la consommation d'espaces.
- Simultanément à la phase de concertation, l'équipe de bureaux d'études et d'architecture a finalisé les études de conception.

Différents enjeux ont conduit à la définition des principes d'organisation du projet urbain du Redoux :



Infos des Elus

- Structurer l'espace autour de lignes directrices fortes permettant d'identifier et de qualifier les lieux (espace vert central, desserte structurante ...),
- Composer un nouveau paysage par l'aménagement d'espaces collectifs fédérateurs et repérables à l'échelle du grand quartier,
- Articuler des circulations fonctionnelles et hiérarchisées pour l'ensemble des modes de déplacement, vers les espaces extérieurs et au sein du quartier,
- Définir le contour du périmètre de la Z.A.C. en s'appuyant sur des limites naturelles ou artificielles pertinentes, tout en considérant et en respectant les espaces habités riverains des futurs quartiers.

La Zone d'aménagement Concerté du Redoux devrait permettre, sur quinze à vingt ans, la construction d'au moins 500 à 600 logements dont 20% de logements sociaux.

Ces études ont fait l'objet d'un dossier de création, approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 24 mai 2011, précisant notamment les objectifs définitifs de la ZAC, son périmètre, le programme prévisionnel des constructions (nombre de logements, surface de plancher,...), ainsi qu'une étude sur les impacts du projet et les mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les effets négatifs.

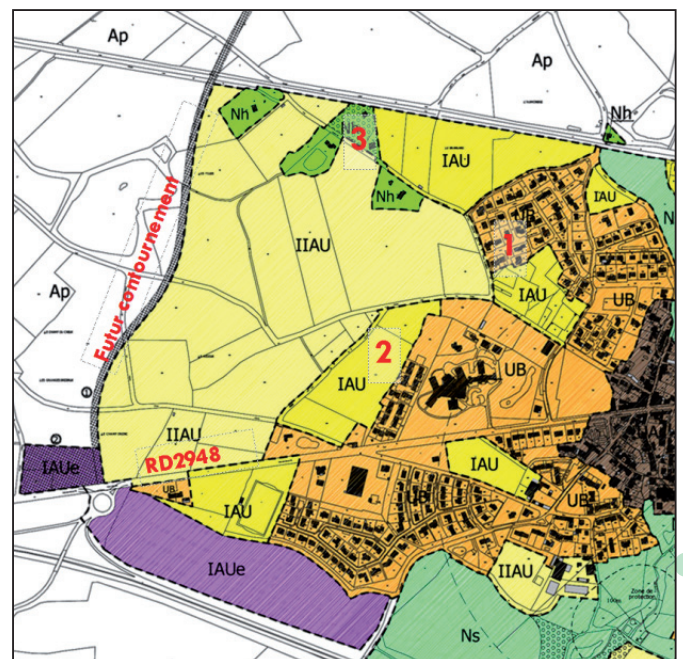
- Une phase dite "études de réalisation" qui va s'engager pour la ZAC du Redoux et dont la finalité est de définir précisément le projet, notamment le tracé des voies de desserte, les espaces verts, le nombre de logements, le phasage de réalisation.
- A l'issue de cette phase qui devrait s'achever en 2014, le conseil municipal approuvera le dossier de réalisation de ZAC comprenant notamment le programme des constructions et des équipements publics qui seront créés dans le cadre du projet (voies publiques, espaces verts, espaces de jeux,...). Le phasage prévisionnel de réalisation des travaux d'aménagement et donc l'ouverture à l'urbanisation sera également défini pendant cette phase d'étude.
- Simultanément à ces études, la commune devra procéder à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour permettre sa réalisation.

Les études de réalisation de la ZAC serviront également pour établir un dossier permettant de définir les conditions de préservation des éventuelles zones humides du site ainsi que les ouvrages à mettre en

œuvre pour assurer avant rejet, la régulation et la qualité des eaux pluviales collectées dans le cadre de l'aménagement projeté. Ce dossier après instruction par les services de l'état, sera soumis à enquête publique avant signature par Monsieur le Préfet de la Vendée d'un arrêté autorisant la réalisation des travaux.

Dans l'attente de ces différentes autorisations qui ne seront vraisemblablement pas obtenues avant 2014, la commune a signé, en 2011, une convention avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée afin que cette organisme puisse acquérir et porter financièrement une partie des terrains qui pourrait être nécessaire à une 1^{ère} phase d'aménagement. La commune a également missionné la Chambre d'Agriculture de la Vendée afin de proposer aux agriculteurs situés dans l'emprise de la ZAC des solutions permettant de limiter l'impact du projet sur leurs exploitations (échanges de terres, indemnités,...)

Afin de répondre à la complexité juridique, technique et financière de ce projet, le conseil municipal, lors de sa séance du 4 septembre 2012, a décidé de concéder la réalisation de l'aménagement de la ZAC à Vendée Expansion qui aura notamment pour mission, en étroite concertation avec la collectivité, de faire réaliser les études de réalisation de la ZAC, d'acquérir les terrains en fonction des tranches qui seront projetées, de faire réaliser les travaux d'aménagement et de commercialiser les lots viabilisés.



Infos des Elus

Virades de l'espoir

Réunie pour le bilan 2012, l'équipe des Virades est très satisfaite de la journée du 30 septembre, tant sur le plan financier que sur l'organisation et le déroulement de la manifestation.



Je me joins à Joël Thomas et son équipe pour féliciter tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès et remercier tous les donateurs.

Terrain de foot

Comme prévu, c'est en novembre que nos jeunes footballeurs ont pu exercer leurs talents sur le nouveau terrain de foot. Cet équipement donne satisfaction au club et devrait soulager le terrain d'entraînement. Un aménagement pour l'accès au nouvel équipement est en cours, il doit sécuriser le passage de la route pour nos joueurs.

Paysage de votre commune

Le jury communal a sillonné l'ensemble de notre commune les 18 et 21 Juin dernier.

Le jeudi 22 novembre, nous avons récompensé l'ensemble des lauréats 2012 et leur avons remis un bon d'achat de 40 € à valoir dans la pépinière de notre partenaire Végétal 85.

Maisons anciennes : M. et Mme Henry J. P. le Pariseau de St Mars, Mr et Mme Bolteau C. le Moulin des Juraires

Maison contemporaine de village : M. et Mme Violleau A. 1 Rue du Coche, Mr et Mme Charneau D. le Moulin de St Mars

Balcon ou Petit espace : M. Guineveu R. 9 Rue Ricordeau

Village : La Rousselière

Entreprise : « Folies Carrelages » ZI de la Folie.

Ferme : GAEC « les trois pignons » les Gachetières

Prix Spécial : M. et Mme Pavageau A. 9 rue Ricordeau

Le bilan laisse apparaître un résultat de 35 216 €, 120 participants de plus que l'an dernier, un solde des stands de 7 489 € (crêpes et gaufres 361 €) (restauration et bar 2 035 €).

Nous notons une belle progression dans la participation des Vicomtais aux activités sportives avec 154 inscrits. Les enfants des écoles ont eux aussi adhéré à cette noble cause en participant à la course du vendredi après-midi.

Pour 2013, reprenez la date du dimanche 29 septembre. Ce sera notre troisième année de complicité active avec les Virades avant de passer le relais à une autre commune encore non connue à ce jour.

Nous comptons tous sur une participation massive des Vicomtais pour finir en beauté notre contrat.

Encore merci à tous les bénévoles, toutes les associations qui se sont impliqués dans la réussite de cet événement et bravo pour ce résultat très positif.

L'équipe des Virades vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2013.

Salle de sports

Une sonde vient d'être installée dans la salle de sports. Le principal utilisateur en sera le handball pour ses journées de championnat. Elle est aussi à la disposition des autres associations ou des écoles qui pratiquent des activités dans la salle.

Veuillez vous mettre en relation avec le hand pour y avoir accès.

*Pascal Bonnin.
Conseiller délégué, Sport - Vie associative.*

Cette année, la commission a décidé de remettre un prix spécial à M. et Mme Pavageau car en plus d'un potager parfaitement réalisé, Mme Pavageau a entretenu et fleuri un parterre communal situé devant son domicile. Elle l'a fait avec goût tout en respectant les variétés, les couleurs, et les volumes déjà en place.

L'ensemble de la commission vous remercie pour votre participation au fleurissement de notre commune et vous encourage à paysager vos maisons dans un esprit durable.

*Franck Rautureau
Conseiller municipal, référent « Paysages de votre commune »*



Infos des Associations

Rentrée à la Grelinette

La Grelinette entame sa 3^{ème} année d'existence.

Ses objectifs : Protéger l'environnement dans un esprit de solidarité éco-citoyenne, en favorisant les échanges de pratiques, de savoirs et d'expériences en matière de jardinage biologique, en créant et en échangeant des plants, en participant ou en créant des manifestations.

Lors de la 2^{ème} année, nous avons renouvelé l'expérience du jardin partagé, ouvert de nouvelles parcelles individuelles ; la Grelinette a participé au troc plantes, a réceptionné le travail des jeunes réalisé lors des ateliers de la Cicadelle (nichoirs à insectes), des épouvantails fabriqués par les enfants du centre de loisirs, organisé une conférence sur la non-utilisation des pesticides et herbicides et remis gracieusement à la Banque Alimentaire des pommes de terre.

La Grelinette rappelle qu'elle se tient à la disposition de la population le samedi matin de 10h à 12h, sur son terrain situé route de Saint-Florent, à la sortie du bourg.

Le plaisir de se retrouver nous a conduit à organiser une soirée chansons.

Pour l'année 2013, nous renouvelerons toutes ces activités.

Nous sommes preneurs de tous les plants et graines de légumes anciens un peu oubliés. Si vous avez quelques outils manuels de jardinage qui ne vous servent pas, nous serions heureux de les mettre à la disposition des adhérents dépourvus de matériel.

Rejoignez-nous, si vous souhaitez expérimenter, sur de petites parcelles, des méthodes naturelles et originales de jardinage (cultures en lasagnes, surélevées ou pas...) ou échanger sur nos pratiques réciproques.

POUR CONTACTER

Noel CHAUVEAU : 02 51 05 74 08)
ou Jacques MURAIL : 02 51 05 32 85.



L'Amicale Laïque Vicomtaise

« ...L'association agit pour une meilleure éducation du plus grand nombre, pour développer la citoyenneté, pour lutter contre les exclusions et favoriser

l'insertion sociale en organisant des activités culturelles, sociales ou sportives.

Dans un esprit de solidarité et de démocratie, l'association contribuera à l'émancipation intellectuelle du plus grand nombre. Par son action elle entend ainsi prolonger l'œuvre de l'enseignement public en manifestant sa fidélité à l'idéal laïque. »

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.

L'ALV attire de plus en plus d'adhérents (264 en 2011/2012). Elle propose toujours un large choix d'activités (Badminton, Yoga, Judo, Bal, Vide grenier, Loto, Arbre de Noël,...).

L'amicale sait se renouveler avec l'arrivée de deux nouvelles sections. En septembre 2012, l'éveil multi-sports a ouvert ses portes aux enfants de moyenne et grande

section. Après les vacances de la Toussaint, la section danse verra le jour pour les enfants de moyenne section à cours moyen.

L'ALV s'inscrit dans la durée avec plus de 50 ans d'activités aux services des enfants. Afin de retracer les différentes actions menées depuis sa création dans un presse-book, la section communication fait appel à vous, pour regrouper des photos, coupures de journaux, anecdotes... et ainsi retracer la vie de l'association.

Pour tous renseignements, s'adresser à Thierry Laumont ou Alain Parpaillon.

L'association participe activement à la vie de la commune avec une contribution aux Virades de l'espoir, au Téléthon et au marché de Noël.

Une des grandes activités de l'ALV reste l'opération jus de pommes en collaboration avec les parents d'élèves. Cette année encore ce fut un réel succès avec près de 6000 litres vendus. L'ensemble des bénéficiaires, s'élevant à environ 3000€, va aider directement l'école pour financer en partie la classe de mer prévue sur l'île d'Oléron pour les CE1-CE2.

Infos des Associations

ASGASSE

L'association de sauvegarde du sous-sol et de l'environnement a effectué 2 visites sur la commune :

• **Visite du centre de compostage de déchets agro-alimentaires : La Chapelière géré par Véolia**

Suite à la visite du 6 mars 2012, l'ASGASSE a appris que ce centre a été autorisé à traiter des boues de station d'épuration; pour l'année 2011: 904T de boues urbaines provenant de Brem-Sur-Mer et de Brétignolles-sur-mer ont été compostées sur ce site.

• **Visite du centre de stockage de déchets inertes des Oiselières le vendredi 19 octobre 2012**

Historique du site; centre de stockage de classe 3 pour déchets inertes

- l'autorisation est délivrée par arrêté municipal en 2002 sur 11 hectares (pas tous exploités) et pour 180 000 m³.

- 2003 : projet de stockage d'amiante lié à des matériaux de construction, l'ASGASSE s'y oppose, depuis le 1er juillet 2012 les déchets d'amiante lié à des matériaux de construction inertes ne sont plus acceptés dans les ISDND.

- Depuis 2007 avec la réglementation relative aux Installations de Stockage Inertes : ISDI. Ils sont réglementés par un arrêté préfectoral qui définit les déchets admissibles, les conditions d'exploitation et de remise en état du site.

Une autorisation préfectorale doit être demandée pour les installations existantes avant le 1er juillet 2007.

Le site n'a pas été exploité depuis 2 ans, une reprise des activités (nombreux camions) a été constatée pour le stockage des déblais des travaux de la place Napoléon.

Pourquoi le site n'est pas clos? (il n'y a pas de clôture le long du chemin).

Une déclaration annuelle (arrêté du 7 nov 2005) doit être faite à l'administration chaque année avant le 1er avril ;

les exploitants l'adresse au préfet du département avec copie au maire de la commune.

Pourquoi la visite?

De fortes chutes de pluie ont provoqué l'écoulement de grandes quantités d'eau avec de la terre ce qui a raviné le chemin et a abouti dans l'étang en contre bas, le talus est instable au-dessus du chemin.

Il y a atteinte à certaines activités par exemple piscicoles. L'étang reçoit l'eau qui vient du site de stockage (pas de drainage du site, tuyau bouché, ni bassin de rétention).

La remise en état du site en fin d'exploitation doit avoir lieu au printemps 2013.

Une couverture finale d'1 m de terre sera mise à la fin de l'exploitation, son modelé devra permettre la résorption et l'évacuation des eaux pluviales compatibles avec les obligations édictées aux articles 640-641 du code civil. L'aménagement doit tenir compte de l'aspect paysager.

NB: Dans ce cadre une demande orale a été faite par les riverains en présence du maire pour la constitution d'un bassin de décantation et curage de l'étang.

*Danielle Laumont,
présidente ASGASSE : 0251058144*



ASGASSE
vous invite à une
promenade botanique
le jeudi 24 mai

Rendez vous place de la mairie
de la Chaize Le Vicomte à 13h30
Co-voiturage pour le "Treuil à Rosnay"
Ou place de l'église à Rosnay à 14h
Ou chez Bab au "Treuil" 14h15 environ
2€ pour l'association ASGASSE



Le TELETHON 2012 est bien lancé, en effet cette année encore l'association « CHAIZ'THON VICOMTAIS » remet le tapis. Le programme est déjà établi et on vous propose de nombreuses animations. Je compte sur votre présence pour faire de ce jour une grande fête.

Je tiens à vous remercier parce que l'an dernier, grâce à vos dons notre association a remis un chèque de 10 000€ au profit de l'AFM, ainsi le compteur national a pu afficher plus de 90 millions d'euros de dons.

Je vous attends avec impatience et rendez vous le 7 et 8 décembre 2012 sur les nombreux sites à découvrir. On a tous raisons d'y croire....

Infos des Associations

Familles Rurales

Commission accueil de loisirs

- Pendant les vacances de La Toussaint, Indiana Jones a emmené les enfants dans les civilisations amérindiennes. Le trophée du grand aventurier et un repas à thème ont marqué entre autre ces vacances.
- Les projets de la rentrée continue : les fables de La Fontaine, une virée mensuelle à la bibliothèque et le projet de décoration du jardin de La Grelinette.
- Le mercredi 19 décembre, les enfants ont profité d'un spectacle d'arts vivants (danse, cirque et magie) et de la venue du Père Noël.
- L'accueil de loisirs sera fermé du 24 décembre au 01 janvier. Une enquête est en cours afin de proposer une ouverture du 02 au 04 janvier et des inscriptions en ½ journées pendant les petites vacances. Faites vous connaître rapidement. Vous trouverez cette enquête sur les sites : <http://famillesvicomtaises.free.fr/> et <http://www.lachaizelevicomte.fr/fr/association/1/8347/accueil-loisirs>



Commission évènements

- Le «Vide ton placard » du 14 octobre a connu un vif succès. Grâce aux nombreux exposants les visiteurs ont trouvé ce dont ils avaient besoin pour renouveler leur garde robe.
- Portes ouvertes : dimanche 27 janvier 2013 de 14h30 à 18h à l'accueil de loisirs (gratuit). Venez jouer en famille aux portes ouvertes pour profiter d'un moment ludique et chaleureux autour de tous les jeux mis à disposition à l'accueil de loisirs. Une après-midi qui se terminera tous ensemble autour d'une galette.

L'association et l'équipe d'animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

CONTACT

Accueil de loisirs L'arc en Ciel

02.51.62.32.66

accueil-de-loisirs@orange.fr

École Saint-Joseph

1- Animations pédagogiques 1^{er} trimestre :

L'école travaille sur le thème "L'Homme au fil du temps".

- Nous avons parcouru la préhistoire, et tous les enfants ont bénéficié d'interventions du cabinet d'archéologie ERA, basé à la Bretonnière La Claye. Les élèves du cycle 3 ont réalisé des fouilles archéologiques, les enfants du cycle 2 des sculptures, des gravures et les maternelles ont réalisé des peintures rupestres.
- D'autres actions ont été menées dans les classes et les élèves de cycle 2 ont bénéficiés d'interventions piscine (CP) et patinoire(CE1) au complexe Arago de La Roche sur Yon.
- En cette fin d'année, nous poursuivons notre parcours sur la frise chronologique en découvrant l'Antiquité. Les Olympiades du 27/11/2012 seront d'ailleurs le temps fort de cette période.

2- L'APEL et l'OGEC :

Les associations de parents de l'école St Joseph ont fait leur assemblée générale le vendredi 19 octobre 2012.

Les conseils d'administration de l'OGEC et de l'APEL ont été renouvelés. Sébastien JOYAU (APEL) et Xavier DESLANDES (OGEC) restent présidents.

Les projets des associations sont nombreux :

- Arbre de Noël le 15/12/2012
- Soirée débat, le 15/03/2013
- Loto le 3/02/2013
- Vicomt'park le 13 et 14/04/2013
- Kermesse le 7/07/2013
- Travaux divers à l'école...



Infos des Associations



AVJ : Association Vicomtaise de Jumelage

Le **jumelage** avec **Sangalhos** au Portugal est signé; tout est mis en œuvre pour le faire vivre et accueillir comme il se doit nos amis portugais l'été 2013.

Dès à présent, démarches, contacts, actions diverses, chaque commission y travaille activement.

Pour favoriser cet échange, 11 personnes le samedi matin et 10 le mercredi soir participent aux cours de portugais organisés par l'AVJ.

Comme les années précédentes, le stand au marché de Noël de notre commune le 1er décembre vous a permis de découvrir Sangalhos et notre association.

Notre Assemblée Générale se déroulera salle Ronsard le vendredi 1er février, n'hésitez pas à y assister, vous y serez les bienvenus.

RIRE ASSURÉ lors du spectacle « LABEL VAMP » organisé le 12/04/2013 à la salle du Moulin Rouge, nous comptons sur votre présence nombreuse.

Retenez dès à présent vos places en téléphonant au : 02 53 07 08 72 ou 02 51 05 79 35



L'Association "Ecole de Cirque Micheleletty"

Présente les Artistes du Nouveau Spectacle "WINTER CIRCUS" 2012 ou Le Cirque de Noël

Le Mercredi 26 décembre à 18h00

Le Jeudi 27 décembre à 18h00

Le Vendredi 28 décembre à 18h00

Le Samedi 29 décembre à 20h00

Le Dimanche 30 décembre à 15h00

(gratuité pour les élèves de l'Ecole de Cirque)

Renseignements au 06 70 59 12 85 ou scapi-beru@orange.fr

Information : les inscriptions pour les 7 cours hebdomadaires de l'Ecole sur les Arts du Cirque se font toute l'année.

L'ASSOCIATION "ECOLE DE CIRQUE MICHELETTY"

Vous présentera la création du "1^{er} Centre de Circothérapie" dès 2013.

Encore plus d'infos...



Sapeurs-Pompiers Volontaires
85310 « Les Granges Brideaux »

La Sainte-Barbe

Patronne des artificiers, des artilleurs des mineurs et des sapeurs-pompiers, la sainte-Barbe, (fêtée le 04 décembre), est célébrée dans chaque centre de secours.

Cette cérémonie est l'occasion pour les Sapeurs-Pompiers de dresser le bilan de l'année écoulée et de mettre à l'honneur ses soldats du feu par des distinctions et promotions.

C'est un jour de recueillement et de souvenir pour honorer les sapeurs-pompiers bien trop tôt disparus, mais également, un jour de fête et de convivialité réunissant familles et amis.

Etre sapeur-pompier, c'est vivre une passion, c'est accepter de s'investir, de donner de son temps, c'est un acte citoyen comme il n'y en a plus beaucoup aujourd'hui dans la société.

Rappelons que chaque jour, des hommes et des femmes acceptent de s'investir pour porter secours.

Le samedi 15 décembre 2012, la commune de La Ferrière a accueilli les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de La Chaize-le-Vicomte pour ce rassemblement.

Sur le site de la commune : www.lachaizelevicomte.fr,
retrouvez d'autres photos et articles.

Infos Pratiques

CLIC Entour'âge

Centre Local d'Information et de Coordination pour les retraités et personnes âgées

Qui sommes-nous ?

Le CLIC Entour'âge est un service public, de La Roche-sur-Yon Agglomération, à destination des personnes de + 60 ans, de leur famille et des professionnels en lien avec le public âgé. L'équipe du CLIC, composée d'un directeur, d'un coordinateur social, d'une infirmière-conseil, d'une coordinatrice chargée des actions de prévention, de 2 agents d'accueil et d'une psychologue, intervient sur le secteur de La Roche-sur-Yon Agglomération composée de 15 communes.

Quels services proposons-nous ?

ACCUEIL – INFORMATION – ORIENTATION

- Informer des aides possibles (financières, administratives...) et des services existants (aide à domicile, hébergement pour personnes âgées...).
- Aider à trouver des solutions pour le soutien à domicile, les retours d'hospitalisation, l'entrée en établissement...
- Orienter vers les services adaptés.

VISITES A DOMICILE

Assurées sur rendez-vous par le coordinateur social ou l'infirmière-conseil, elles permettent :

- d'évaluer les besoins des personnes âgées dépendantes.
- de proposer un plan d'accompagnement individualisé et concerté avec la personne, sa famille et les professionnels de santé, de soin et d'aide.

- de suivre et accompagner les situations les plus complexes en lien avec les autres intervenants.

ACTIONS DE PREVENTION

- Pour les retraités et personnes âgées : ateliers mémoire, remise à jour des connaissances sur le code de la route, stage de préparation et d'adaptation à la retraite, Café Entour'âge, ateliers « Ecriture, Mémoire, Transmission », conférences-débat, atelier théâtre du dimanche, ...
- Pour les familles : formation sur la maladie d'Alzheimer, entretien individuel avec une psychologue, groupe de parole pour les parkinsoniens.

Où et quand intervenons-nous ?

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

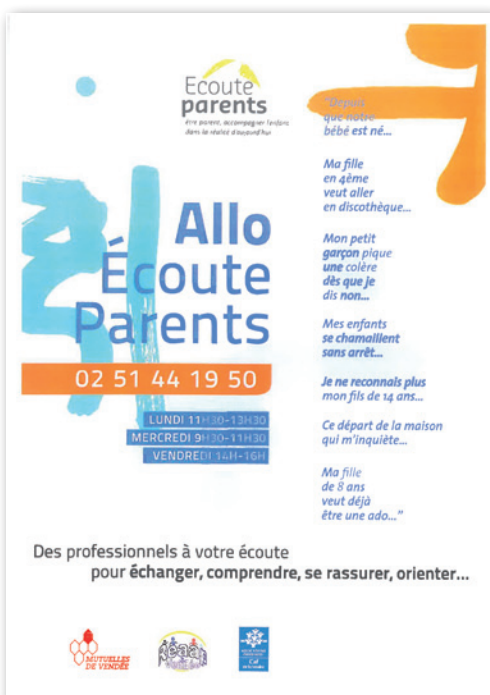
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
N° de téléphone unique : 02 51 24 69 81

PERMANENCES D'ACCUEIL :

une seule permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h
CLIC ENTOUR'AGE - LA ROCHE-SUR-YON
29 rue Anatole France
85000 LA ROCHE SUR YON

VISITES À DOMICILE, CONCERTATIONS

sur Rendez-vous



écoute parents
être parent, accompagner l'enfant dans le plaisir d'accueillir lui

Allo Écoute Parents

02 51 44 19 50

LUNDI 11h30-12h30
MERCREDI 9h30-11h30
VENDREDI 14h-16h

Des professionnels à votre écoute pour échanger, comprendre, se rassurer, orienter...

MAIRIE DE VENDÉE



LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS AU CÔTÉ DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

MISSION LOCALE pour 16-25

www.missionlocale-paysyonnais.org

- ▶ **VOUS ACCUEILLE** au plus près de chez vous
- ▶ **VOUS INFORME** sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation ...
- ▶ **VOUS ORIENTE** dans votre projet professionnel
- ▶ **VOUS ACCOMPAGNE** dans votre parcours vers l'emploi

▶ À LA ROCHE-SUR-YON
Espace Prévert
70 rue Chanzy
tél. 02 51 09 89 34
Du Lundi au Vendredi de 9h30 à 17h30
du Samedi à l'après-midi de 13h30 à 17h30

▶ REFERENTE DE LA CHAIZE LE VICOMTE
Mathilde BANCHEREAU
Conseillère
banchereau@mlpy.org
Tél : 02 51 09 89 41

Eclairage

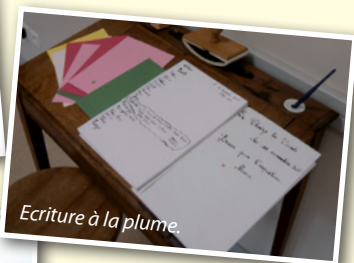
Si vous constatez qu'un éclairage ne fonctionne plus sur la commune, veuillez le signaler à la mairie afin que les services techniques puissent intervenir. Merci.

Infos en images

RETOUR EN IMAGES sur l'exposition Louisette Brosseau-Lydie et Michel Gaborit



Le public était nombreux lors du vernissage.



Ecriture à la plume.



Le CME participe à la cérémonie du 11 novembre

Les décorés :
René Rembaud,
Gérard Rambaud,
Roger Guilbaud,
Auguste Bossard.



Liva, artiste malgache a réalisé le portrait de Michel Gaborit au stylo bille.



Mamie Tremblote peinte par Roger Ducrot.



Les classes visitent l'exposition.



Reconstitution de l'atelier du peintre.



Réunion publique : les intervenants.



Nid de frelon asiatique recueilli par une équipe spécialisée, dans un chêne, près de la maison de retraite.



Le public nombreux

Etat-Civil

Naissances

DAVID Amaury	16/09/2012
CLAUDE April	14/09/2012
DEAU Thiméo	02/10/2012
BILLAUD Soline	20/10/2012

Mariages

DUPONT Clark/NICOLLEAU Jessica	22/09/2012
--------------------------------	------------

Décès

JOANNARD Philippe	19/09/2012
CHABENAT (CHARPENTIER) Renée	01/10/2012
MARTIN (PENISSON) Madeleine	06/10/2012
PICHOT Bernard	13/10/2012
MARCEAU (POTIER) Claudine	16/10/2012
HERBRETEAU (BONNIN) Anne	07/11/2012
BERTHOME (GUITTOT) Jeanne	09/11/2012
BOISVINEAU Alice	12/11/2012

Horaires d'ouverture

- Le lundi, mercredi et jeudi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30 • Mardi : 08 h 30 / 12 h 30 • vendredi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00 • Samedi : 10 h 00 / 12 h 00 •

Mairie de La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE • Tel : 02 51 05 70 21 • fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie-la-chaize-le-vicomte@wanadoo.fr • Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

Directeur de publication :

Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1400 exemplaires • Imprimerie Boutet - Pôle d'activités de la Bretonnière - 85600 Boufféré - Tél : 02 51 94 01 04

